YERRES

Police Municipale
N° tél.: 69.49.77.66
N/Réf. NDA/GB/dr

DÉCISION N° 2000/59

OBJET : Signature d'un contrat d'ingénierie de vidéosurveillance avec la Société TONNA-ELECTRONIQUE

Le Maire de la communes d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de YERRES, en date du 29 Juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L.122-20 du Code des Communes,

CONSIDÉRANT la création d'un réseau de vidéosurveillance sur la commune d'Yerres

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un contrat d'ingénierie avec la Société TONNA pour la réalisation et l'assistance de cette installation.

- DÉCIDE -

De signer le contrat relatif à l'assistance et à l'installation du système de vidéosurveillance

DIT que la prestation s'élève à la somme de 21587.40 francs TTC, (17900 francs HT)

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, exercice 1999, fonction1, sous-fonction 112, article 6112

Fait à YERRES, le 13 Mars 2000

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
20 MARS 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT
...VRY

HÔTEL DE VILLE Nouveau : site Internet http://www.ville-de-yerres.fr
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE